

**GUIDE DE L'ÉTUDIANT
2011-2012**



**Environnement, hygiène et
sécurité au travail**

260.B0

Mot du directeur des études

Chère étudiante, cher étudiant,

C'est avec plaisir que je vous accueille au cégep de Saint-Laurent. Soyez assuré que tout le personnel ne néglige aucun effort afin de vous soutenir dans votre expérience collégiale.

Plusieurs moyens sont mis à votre disposition afin de vous aider à la réussite de vos études. Qu'il s'agisse de centres d'aide, de tutorat par les pairs, d'encadrement particulier offert par les programmes, toutes ces mesures ont pour objectif commun votre réussite et, ultimement, votre diplomation. Cependant, l'engagement dans votre projet d'études demeure une condition essentielle. En effet, tous ces services d'aide ne peuvent vous dispenser de votre responsabilité à cet égard.

Dans cet esprit, je vous encourage à prendre quelques minutes afin de découvrir ce guide de l'étudiant. Les informations qu'il contient vous aideront à mieux cheminer tout au long de votre parcours au cégep.

Enfin, sachez que votre réussite constitue une priorité pour l'ensemble du personnel. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous consulter.

Je vous souhaite d'excellentes études au cégep de Saint-Laurent !

Mathieu Cormier
Directeur des études

Mot du responsable de programme

Bonjour,

Notre environnement, celui dans lequel nous vivons et celui dans lequel nous travaillons, ne devrait pas nous rendre malades, et encore moins nous tuer. C'est un objectif simple et vertueux, mais cela prend plus que de la bonne volonté pour y arriver; cela nécessite souvent l'intervention de professionnels capables d'évaluer et d'assurer la qualité de l'environnement qui nous entoure. Au terme de votre séjour au cégep de Saint-Laurent, vous serez un de ces professionnels, un technicien en environnement, hygiène et sécurité au travail.

Vous entreprenez donc un programme de formation qui vous apportera beaucoup, mais qui vous demandera aussi un effort considérable. Cela étant dit, vous n'êtes pas seul dans cette aventure. Vous pouvez compter sur un grand nombre de personnes ressources et de services, tel que l'aide pédagogique individuel, l'aide financière, l'orientation scolaire, l'aide psychologique, etc. Mais en premier lieu, vos professeurs sont là pour vous amener à bon port; n'hésitez pas à les consulter. Finalement, vous verrez que le cégep est un lieu de vie hautement stimulant, où d'innombrables activités vous seront offertes, tel un véritable buffet social et culturel. Servez-vous, mais sachez bien doser activités et études pour ne pas nuire à votre but ultime, acquérir connaissances et compétences pour votre vie professionnelle à venir!

Au nom de tout le personnel du cégep, je vous souhaite donc la bienvenue, et tel un vieil oncle au jour de l'an, je vous souhaite beaucoup de succès dans vos études!

Pierre Juteau
Responsable de programme

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU DIRECTEUR DES ÉTUDES	1
MOT DU RESPONSABLE DU PROGRAMME	1
PRÉSENTATION DU PROGRAMME	3
LA FORMATION SPÉCIFIQUE	3
FORMATION SPÉCIFIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS	5
LA FORMATION GÉNÉRALE	8
LE CHEMINEMENT DANS LE PROGRAMME	9
LA GRILLE DE COURS	9
La grille de cours	
Les préalables	
Le choix de cours	
L'abandon d'un cours	
Les échecs	
Conditions particulières d'admission reliées au cheminement scolaire	
La sanction des études	
L'épreuve synthèse	
Le cadre général	
Les objectifs	
L'admissibilité	
AUTRES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS	11
ANNEXE 1.....	12
FORMATION GÉNÉRALE	
LE CHEMINEMENT EN LITTÉRATURE (LANGUE D'ENSEIGNEMENT)	12
Formation générale commune en littérature	
Formation générale propre en littérature	
LE CHEMINEMENT EN PHILOSOPHIE	13
Formation générale commune en philosophie	
Formation générale propre en philosophie	
LE CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE	15
Formation en éducation physique	
ÉDUCATION PHYSIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS	16
LE CHEMINEMENT EN ANGLAIS (LANGUE SECONDE)	18
Formation en anglais langue seconde	
LES COURS COMPLÉMENTAIRES	20
COURS COMPLÉMENTAIRES ♦ DESCRIPTIF DES COURS.....	20

Ce document vous est remis lors de votre inscription dans votre programme. Vous devez le conserver tout au long de vos études au Collège. Pour chacun des programmes, une copie électronique du guide est disponible sur le site Web du Collège.

Les informations contenues dans ce guide étaient à jour le 31 mars 2011 et s'adressent aux nouveaux étudiants admis à la session d'automne 2011.

Bien que le masculin soit utilisé dans ce document, les mots relatifs aux personnes désignent autant les femmes que les hommes.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le *Règlement sur le régime des études collégiales* précise les règles et les modalités concernant le cadre dans lequel se dérouleront vos études. Ce document contient les renseignements généraux sur l'organisation et la gestion de votre programme d'études, l'évaluation des apprentissages et la sanction des études. Il est complété par le *Règlement intérieur relatif aux études et à la réussite scolaire* et la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* du Collège. Les textes de ces règlements et de cette politique sont disponibles à la bibliothèque et sur le site Web du Collège. Chaque département possède également une *Politique départementale d'évaluation des apprentissages* (PDEA) dont la lecture est conseillée. Les exigences pédagogiques contenues dans les plans de cours sont conformes à ces politiques.

LE PROGRAMME

Le programme d'études collégiales Environnement, hygiène et sécurité au travail vise à former des techniciens aptes à intervenir dans tous les milieux de travail ou de production de biens et de services pour assurer la protection de la santé et de l'intégrité physique et psychologique des travailleurs et pour assurer la protection de l'environnement.

Les techniciens en environnement, hygiène et sécurité au travail sont à l'œuvre dans de petites, moyennes ou grandes entreprises. Ils travaillent dans des établissements industriels, des firmes de consultants spécialisés en environnement, en hygiène industrielle ou en décontamination, dans des laboratoires, des organismes gouvernementaux comme le MDDEP ou Environnement Canada, dans des centres de recherche en SST, dans des CSSS ou autres organismes communautaires.

Les buts du programme sont les suivants :

- échantillonner, analyser, caractériser et contrôler les rejets industriels liquides, les émissions atmosphériques, les sols contaminés et les contaminants présents dans les milieux de travail;
- identifier les problèmes des travailleurs résultant de leur exposition aux agresseurs physiques, chimiques et musculo-squelettiques;
- promouvoir la prévention des accidents et des lésions professionnelles dans les milieux de travail;
- informer les travailleurs de leurs droits et de leurs responsabilités;
- entretenir et étalonner des appareils de mesure et des systèmes d'épuration;
- analyser et améliorer les postes de travail en fonction des caractéristiques de l'être humain;
- connaître les implications de la loi sur la qualité de l'environnement et de ses règlements relatifs aux industries ainsi que les implications de la loi sur la santé et la sécurité au travail;
- participer au suivi et à la gestion des dossiers de santé et sécurité au travail;
- participer à la vérification de la conformité de l'entreprise aux normes environnementales en vigueur;
- faire le lien entre la production, la direction, les travailleurs et les organismes gouvernementaux;
- compiler, analyser, interpréter les données techniques pertinentes, rédiger des rapports d'activité et des rapports scientifiques;
- acquérir une excellente connaissance de la langue française parlée et écrite et une maîtrise suffisante de la langue anglaise parlée et écrite;
- développer une pensée rationnelle, rigoureuse et critique;
- susciter l'intérêt de prendre en charge sa condition physique de façon autonome et responsable.

Tout programme menant à un diplôme d'études collégiales est composé de deux grands volets : 1- la *formation spécifique*, formée des cours prévus au programme d'études de l'étudiant, et 2- la *formation générale* dont une bonne partie est commune à tous les étudiants du collégial.

LA FORMATION SPÉCIFIQUE

Les techniciens en environnement, hygiène et sécurité au travail doivent prendre connaissance des particularités du milieu de travail, des procédés de production, des produits utilisés, du milieu ambiant ainsi que de la culture et de la philosophie de l'entreprise ou de l'organisme. Selon les particularités de l'entreprise ou de l'organisme et les responsabilités qui leur sont confiées, ces personnes peuvent effectuer des échantillonnages ainsi que des analyses, des études et des enquêtes relatives à des événements et aux risques qu'ils présentent pour la santé, la sécurité et l'environnement. De plus, elles peuvent être appelées à élaborer ou à participer à l'élaboration de stratégies, de programmes, de politiques et procédures de même qu'à en assurer l'application, le suivi et le contrôle.

Pour le technicien en environnement, une solide formation scientifique est particulièrement importante pour la compréhension des phénomènes étudiés, des méthodes d'analyse et des opérations à réaliser dans les différents cours de spécialisation, de même que dans les activités professionnelles. Cette formation assure la polyvalence du technicien.

Les travaux pratiques ont lieu en partie sur le campus du cégep de Saint-Laurent. Des laboratoires spécialisés sont aménagés au 4^e étage de l'aile A. Certains travaux pratiques se tiennent aux stations de filtration et d'épuration de Vaudreuil-Dorion où se trouvent d'autres laboratoires. Un autobus nolisé par le Collège assure le transport des étudiants.

Les objectifs

Le programme Environnement, hygiène et sécurité au travail permet de concilier deux exigences de formation, c'est-à-dire la polyvalence et la maîtrise de la fonction technique.

La polyvalence est assurée par l'acquisition de compétences générales qui permettront aux techniciens de faire preuve d'autonomie dans l'accomplissement de leurs tâches et de s'adapter aux situations variées découlant de la diversité des lieux d'intervention. Quant à la maîtrise de la fonction technique nécessaire à une intégration harmonieuse au marché du travail, elle est assurée par l'acquisition de compétences particulières directement liées aux tâches de la profession.

01T0	Analyser les fonctions de travail
01T1	Utiliser la réglementation s'appliquant à la santé, à la sécurité et à l'environnement
01T2	Établir un lien entre les caractéristiques d'une entreprise et les risques pour la santé, la sécurité et l'environnement
01T3	Communiquer et interagir en milieu de travail
01T4	Rédiger des documents techniques et administratifs
01T5	Interpréter le comportement chimique des contaminants
01T6	Interpréter le comportement physique des contaminants
01T7	Intervenir dans le processus de contrôle des matières dangereuses et résiduelles
01T8	Relier l'organisation du corps humain aux risques du milieu
01T9	Appliquer les méthodes d'analyse en laboratoire
01TA	Évaluer les risques associés à la présence de contaminants chimiques
01TB	Évaluer les risques associés à la présence de contaminants physiques
01TC	Surveiller et contrôler la qualité biologique d'un milieu de travail
01TD	Caractériser les effluents et les effluents liquides
01TE	Caractériser les émissions atmosphériques
01TF	Caractériser les matières solides et les sols contaminés
01TG	Résoudre des problèmes à caractère technique
01TH	Effectuer des analyses de tâches et de postes de travail
01TJ	Effectuer des activités de formation et de promotion en santé, sécurité et environnement
01TK	Effectuer des activités de gestion des ressources d'un service d'hygiène, de sécurité et d'environnement
01TL	Procéder à la gestion de dossiers et à l'analyse d'événements en santé et sécurité
01TM	Faire des interventions visant à assurer la conformité avec les normes environnementales des opérations de l'entreprise
01TN	Mettre en œuvre des moyens de contrôle et des procédés de traitement
01TP	Planifier et mettre en œuvre un plan d'intervention en cas d'urgence
01TQ	Élaborer et mettre en œuvre un programme de prévention
01TR	Participer au développement, à l'implantation et au suivi d'un programme de gestion environnementale

Alternance travail-études (ATE)

En complément à votre formation dans le programme, vous pouvez profiter d'un régime coopératif où alternent les études et le travail rémunéré. L'Alternance travail-études (ATE) est une stratégie pédagogique qui permet aux étudiants de mettre en pratique les acquis de leur formation en milieu de travail. Les étudiants se voient confier des tâches dont la nature correspond au niveau des compétences acquises au Collège.

Deux stages en milieu de travail doivent être complétés. Ces stages doivent totaliser l'équivalent de 20 % du temps de formation dans le programme d'études. Ces stages sont complémentaires à la formation au Collège : ils sont rémunérés mais non crédités. La mention travail-études apparaît toutefois au bulletin d'études collégiales.

Cette option est offerte aux étudiants qui répondent aux critères de sélection (voir ci-dessous) et qui en font la demande. Les deux stages ont normalement lieu durant l'été suivant la première et la deuxième année d'études.

Les critères de sélection relatifs à l'ATE

1^{re} année :

Pour être admis au stage, il faut :

- Être inscrit à temps plein;
- Avoir réussi ou être en voie de réussir tous les cours prévus en 1^{re} et 2^e session. Un maximum de deux cours de retard en formation générale est toléré.

2^e année :

Pour être admis au stage, il faut :

- Être inscrit à temps plein;
- Avoir réussi les cours de la 1^{re} et de la 2^e session de la formation spécifique;
- Avoir réussi ou être en voie de réussir les cours des quatre premières sessions. Un maximum de trois cours de retard est toléré;
- Avoir réussi au moins deux cours de français et un cours de philosophie;

- Avoir réussi ou être en voie de réussir les cours suivants :
 - o 260-305, Contaminants physiques 1
 - o 260-414, Contaminants chimiques 2
 - o 260-405, Contaminants physiques 2
 - o 260-423, Matières résiduelles et dangereuses

3^e année :

Pour être admis au stage, il faut :

- Être inscrit à temps plein;
- Avoir réussi les cours des cinq premières sessions, incluant les cours de formation générale.

Un retard de quatre cours au maximum à compléter, en plus de ceux prévus à la sixième session (un cours de formation spécifique non lié à la réalisation de l'épreuve synthèse, un cours de français, un cours de philosophie et un autre cours) est toléré.

FORMATION SPÉCIFIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS

(A) = automne (H) = hiver

1^{re} session

201-725-SL (A)

MATHÉMATIQUES GÉNÉRALES 1

Révision de l'algèbre élémentaire et des fonctions algébriques, exponentielles, logarithmiques et trigonométriques. Initiation à la statistique descriptive et à l'inférence. Corrélation et régression.

202-725-SL (A)

CHIMIE DE L'ENVIRONNEMENT 1

Ce premier cours de chimie permet à l'étudiant d'acquérir des notions de base de chimie telles la structure de l'atome, la stoechiométrie, la description des liaisons chimiques, les caractéristiques des gaz ainsi que les états de la matière et les changements d'état. La notion de solubilité et les calculs de concentrations et de dilutions sont abordés. Dans le cours et au laboratoire, l'étudiant est invité à planifier son travail et à analyser de façon critique ses résultats.

101-705-SL (A)

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE HUMAINES

Vue d'ensemble de l'anatomie et de la physiologie de l'organisme humain en fonction des risques pour la santé en milieu de travail. La locomotion, la régulation nerveuse et hormonale, la circulation, la respiration, la nutrition, l'excrétion et la reproduction. La surveillance biologique des personnes.

260-123-SL (A)

EXPLORATION DE LA TECHNIQUE

Introduction à la technique : notions d'écologie, pollution de l'eau, de l'air et du milieu; la santé et la sécurité en milieu industriel. Les différents milieux de travail et les intervenants du domaine de l'environnement et de la santé et sécurité au travail. Les perspectives d'emploi. Les fonctions de travail. Les tâches. Les habiletés et les comportements socio-affectifs. Les responsabilités vis-à-vis les travailleurs, les employeurs et l'environnement. Visites en milieu de travail.

260-133-SL (A)

AMÉNAGEMENTS ET PROCÉDÉS INDUSTRIELS 1

Les principaux procédés de fabrication au Québec : matières premières, opérations industrielles, polluants et contraintes générales dans l'entreprise, impacts sur l'environnement. L'aménagement et l'organisation spatiale en milieu industriel. Relation entre ces caractéristiques et les risques pour la santé et la sécurité. Les croquis et les relevés, la lecture et l'interprétation de plans.

2^e session

203-725-SL (H)

PHYSIQUE GÉNÉRALE 1

Revue de géométrie et de trigonométrie. Introduction aux vecteurs. Unités et conversions d'unités. Étude de notions de mécanique : forces, statique, dynamique, cinématique, travail et énergie, puissance et machines simples, mouvement périodique et rotation, vibrations et ondes. Introduction aux notions d'élasticité et de résistance des matériaux. Notions de mécanique des fluides : propriétés des fluides hydrostatiques et fluides en mouvement.

260-205-SL (H)

TECHNIQUES D'ANALYSES ENVIRONNEMENTALES

Interprétation et application des protocoles d'analyses et d'essais. Utilisation des instruments de mesure. Les méthodes volumétriques (réactions acide/base, oxydants/réducteurs, de complexation, de précipitation). Les méthodes photométriques. Analyse des résultats. Calculs d'erreur. Production de rapports.

201-735-SL (H)

MATHÉMATIQUES GÉNÉRALES 2

Éléments de calcul différentiel : limites, dérivées et applications (étude de courbes et optimisation). La dérivation implicite et une application : le débit. Le calcul intégral et applications : valeur moyenne d'une fonction et calcul d'aires.

260-203-SL (H)

RAPPORTS ET COMMUNICATION

Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. La recherche de documentation. La structure et les exigences des différents types de rapports. Pertinence, clarté et logique du texte. L'utilisation de logiciels spécialisés. Mise en forme des tableaux, graphiques et schémas. Présentation orale : tenue, maintien, moyens audiovisuels.

3^e session

203-735-SL (A)

PHYSIQUE GÉNÉRALE 2

Notions de chaleur et de thermométrie. Introduction aux phénomènes sonores et acoustiques. Éléments d'électricité et de magnétisme. Circuits électriques. Étude des phénomènes lumineux : optique géométrique, optique physique, photométrie, couleurs et spectres lumineux. Introduction aux notions de physique nucléaire et de radioactivité.

202-735-SL (A)

CHIMIE DE L'ENVIRONNEMENT 2

Dans ce cours, l'étudiant approfondit ses notions fondamentales de la chimie en étudiant les grandes familles de composés organiques, leurs structures et la nomenclature. Il apprend à reconnaître les groupements fonctionnels. Les notions apprises en chimie de l'environnement 1 sont utilisées, des notions de cinétique chimique et de mécanismes de réactions sont introduites. La partie laboratoire permet à l'étudiant d'acquérir des techniques de base comme la

distillation, l'extraction et la recristallisation. L'étudiant développe son autonomie au laboratoire et apprend à regarder ses résultats de façon critique.

260-313-SL (A)
CONTAMINANTS CHIMIQUES 1

Introduction à la toxicologie, analyse de risques toxicologiques, devenir des contaminants dans l'environnement, mécanismes d'action de quelques toxiques, valeurs limites d'exposition en milieu de travail, surveillance biologique. En laboratoire : instruments à lecture directe pour les poussières, les gaz et vapeurs explosives, mesures avec tubes colorimétriques.

260-305-SL (A)
CONTAMINANTS PHYSIQUES 1

Les contaminants physiques en milieu de travail : le bruit, les vibrations, L'éclairage. Leurs impacts sur la santé et la sécurité des travailleurs. Les normes. Les calculs des valeurs d'exposition. Les instruments et les méthodes

d'évaluation (sonométrie, dosimétrie...). Les recommandations. Les méthodes de réduction de l'exposition des travailleurs.

260-323-SL (A)
AMÉNAGEMENTS ET PROCÉDÉS INDUSTRIELS 2

Les principaux procédés de fabrication au Québec : matières premières, opérations industrielles, polluants et contraintes générales dans l'entreprise, impacts sur l'environnement. L'aménagement et l'organisation spatiale en milieu industriel. Relation entre ces caractéristiques et les risques pour la santé et la sécurité. Les croquis et les relevés, la lecture et l'interprétation de plans.

4^e session

260-604-SL (H)
GESTION ET LÉGISLATION

La gestion des ressources matérielles. Les politiques d'achats, les règles budgétaires, les appels d'offres, les rapports financiers. Éléments de gestion des ressources humaines : le suivi des dossiers, les horaires de travail et la formation du personnel. L'application de la législation. Lois et règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'eau, l'environnement, les sols, l'air, le milieu de travail, les matières dangereuses, le transport... Jurisprudence. Permis, exigences et certificats d'autorisation. Les plaintes, les techniques d'enquêtes. Rapports et archivage.

260-424-SL (H)
ANALYSE DES EAUX

Caractérisation des eaux usées et de procédés. Prélèvements, détermination des paramètres physico-chimiques de qualité; critères et degré de pollution d'une eau. Analyse sommaire et rédaction de rapports.

260-414-SL (H)
CONTAMINANTS CHIMIQUES 2

Gaz, vapeurs, aérosols : caractéristiques et échantillonnage. Cas particuliers : amiante, isocyanates, silice cristalline. Stratégie d'échantillonnage, analyse et interprétation des résultats, protection respiratoire. En laboratoire : techniques d'échantillonnage personnel, analyse des résultats, tests d'étanchéité, ILD.

260-405-SL (H)
CONTAMINANTS PHYSIQUES 2

Les contaminants physiques en milieu de travail : les contraintes thermiques, les radiations ionisantes et non ionisantes... L'éclairage. Leurs impacts sur la santé et la sécurité des travailleurs. Les normes. Les calculs des valeurs d'exposition. Les instruments et les méthodes d'évaluation. Les recommandations. Les méthodes de réduction de l'exposition des travailleurs.

260-423-SL (H)
MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DANGEREUSES

Caractérisation des déchets solides. Classification. Transport, entreposage, manipulation et élimination sécuritaires. Le SIMDUT, le TDM. Les contaminations par les BPC, les hydrocarbures aromatiques BTXS, les HAP, les pesticides, les métaux lourds, les neiges usées... Les déchets biomédicaux, les déchets domestiques dangereux. Le recyclage. Les interventions d'urgence.

5^e session

260-554-SL (A)
CONTAMINANTS BIOLOGIQUES

Éléments de microbiologie (virus, bactéries, moisissures...). Identification des contaminants biologiques et de leurs effets sur l'organisme humain et sur l'environnement. Stratégie d'échantillonnage; détection et dénombrement des micro-organismes indicateurs ou pathogènes. Les méthodes de prévention et de décontamination.

260-523-SL (A)
EAU ET ENVIRONNEMENT 1

Caractérisation des rejets liquides (qualité et quantité). Les principaux critères de pollution. Les méthodes de traitement physico-chimiques des effluents industriels liquides : dégrillage, dessablage, coagulation-floculation, décantation, filtration, flottation, traitements membranaires, adsorption, désinfection...

260-524-SL (A)
AIR ET ENVIRONNEMENT 1

Caractérisation des émissions atmosphériques. Les principaux polluants atmosphériques, leur origine, leurs effets et leur mesure. La réglementation. Les procédés de traitement des effluents gazeux et les équipements correspondants.

260-544-SL (A)
ANALYSE DES POSTES DE TRAVAIL

Identification des problèmes de santé et de sécurité associés à un poste de travail. Les analyses de tâches. L'adaptation des conditions de travail aux

caractéristiques de l'être humain (ergonomie). L'aménagement des postes de travail. Les registres. Les mesures correctives.

260-543-SL (A)
DÉCONTAMINATION DES SITES

Caractérisation des sols contaminés. Prélèvements, mesures à faire sur place, conservation et expédition des échantillons. Les méthodes de décontamination des sols. Procédés physico-chimiques et procédés biologiques. Surveillance des chantiers.

260-564-SL (A)
GESTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Les dossiers de santé et sécurité au travail. Les obligations des employeurs. La CSST (prévention, indemnisation, réhabilitation). Le régime, les cotisations. Les accidents du travail. Les maladies professionnelles. Les retraits préventifs. Les assignations temporaires. Les inspections, les enquêtes et le suivi des dossiers.

260-633-SL (A)
TECHNIQUES D'ANALYSES 2

Méthodes d'analyses instrumentales appliquées aux contaminants (photométrie, absorption atomique, émission, chromatographie en phase gazeuse et en phase liquide...). Utilisation, étalonnage, entretien des appareils. Vue d'ensemble de l'évaluation d'un milieu ou d'un rejet : échantillonnage, étalonnage, analyse, calculs et rédaction de rapports.

6^e session

260-644-SL (H)

CONTRÔLE DES CONTAMINANTS

Contrôle de la qualité de l'air en milieu de travail. La ventilation naturelle; la ventilation forcée; le captage à la source. Les normes. La vérification de l'efficacité des systèmes et des équipements. La protection respiratoire collective et individuelle.

260-623-SL (H)

EAU ET ENVIRONNEMENT 2

Les traitements biologiques des eaux usées industrielles (boues activées, systèmes conventionnels et modifiés, les RBS, le lagunage, les étangs d'oxydation, les biofiltres...), le traitement des boues.

260-613-SL (H)

AIR ET ENVIRONNEMENT 2

Caractérisation des émissions atmosphériques. La réglementation. Les émissions des cheminées et l'échantillonnage à la source. Les trains d'échantillonnage des particules et des polluants gazeux.

260-634-SL (H)

PRÉVENTION, FORMATION ET INFORMATION

La sécurité au travail. Le Comité de santé et de sécurité en milieu de travail. Les programmes de prévention. Les politiques et les procédures sécuritaires. Les espaces clos. Le cadenassage. Les équipements de protection. Activités de formation, de sensibilisation des travailleurs et des employeurs. Promotion des comportements sécuritaires. Diffusion efficace de l'information pertinente.

260-643-SL (H)

ENTREPRISE ET ENVIRONNEMENT

Les obligations d'une entreprise en matière d'environnement (certificats, permis, exigences de rejet...). La conformité aux normes environnementales en vigueur. Les programmes de gestion environnementale. Les plans et mesures d'urgence et la protection incendie. L'organisation des premiers soins.

260-625-SL (H)

INTÉGRATION TECHNIQUE

Intégration des connaissances acquises : reconnaissance des principaux problèmes rencontrés dans le domaine de l'environnement et de la santé et sécurité au travail. Choix d'une problématique précise. Les sources d'information. Analyse d'une situation problématique. Proposition de solutions pertinentes. Planification des activités techniques ou humaines. Choix de solutions pertinentes. Compilation des résultats, calculs, interprétation des résultats. Conclusions et suggestions. Rapport d'envergure et présentation orale. L'épreuve synthèse est rattachée à ce cours. Sous certaines conditions, l'étudiant pourra obtenir la carte donnant accès aux chantiers de construction.

LA FORMATION GÉNÉRALE

Telle qu'elle est conçue actuellement, la formation générale au collégial vise à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture. Elle a donc une triple finalité :

- ❖ L'acquisition d'un fonds culturel commun qui se traduit par :
 - la maîtrise de la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée et la maîtrise des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
 - la capacité de communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
 - une ouverture sur le monde et la diversité des cultures;
 - la connaissance des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
 - la capacité de se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
 - la capacité de développer une pensée réflexive autonome et critique;
 - une éthique personnelle et sociale;
 - une maîtrise des connaissances relatives au développement de son bien-être physique et intellectuel;
 - la prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

- ❖ L'acquisition et le développement d'habiletés génériques :
 - la conceptualisation, l'analyse et la synthèse;
 - la cohérence du raisonnement;
 - le jugement critique;
 - la qualité de l'expression;
 - l'application des savoirs à l'analyse de situations;
 - l'application des savoirs à la détermination de l'action;
 - la maîtrise de méthodes de travail;
 - le retour réflexif sur les savoirs.

- ❖ L'appropriation d'attitudes souhaitables :
 - l'autonomie;
 - le sens critique;
 - la conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
 - l'ouverture d'esprit;
 - la créativité;
 - l'ouverture sur le monde.

Dans les collèges, la formation générale est actualisée à travers :

- quatre cours de littérature en langue d'enseignement (français) pour un total de 240 heures;
- trois cours de philosophie pour un total de 150 heures;
- trois cours d'éducation physique pour un total de 90 heures;
- deux cours de langue seconde (anglais) pour un total de 90 heures;
- deux cours complémentaires à la formation spécifique de l'étudiant pour un total de 90 heures. Ces cours appartiennent à un des champs de savoirs suivants :
 - ✓ sciences humaines;
 - ✓ culture scientifique et technologique;
 - ✓ langues modernes;
 - ✓ langage mathématique et informatique;
 - ✓ arts et esthétique.

L'annexe 1 décrit la façon dont la formation générale est mise en oeuvre au cégep de Saint-Laurent. La séquence et le contenu des cours de chaque discipline y sont présentés sous forme de tableaux simples à consulter. L'offre de cours complémentaires, variable selon chaque programme, y est aussi présentée.

LE CHEMINEMENT DANS LE PROGRAMME

GRILLE DE COURS

260.B0 Environnement, hygiène et sécurité au travail

Avoir réussi les cours suivants :
 • Mathématique, séquence Technico-sciences de la 4^e secondaire (064406) ou Sciences naturelles de la 4^e secondaire (065406) ou Mathématiques 436
 • Science et technologie (055404) ET Science et technologie de l'environnement (058404) ou Applications technologiques et scientifiques (057406) ET Sciences et environnement (058402) ou Sciences physiques 436

(Préalables précédents : Maths 436 et Sciences physiques 436)

Formation générale					Formation spécifique							
1	Français 1 Écriture et littérature 601-101-MQ 2-2-3 (2,33)		Éducation physique 1 Santé et éducation physique 109-101-MQ 1-1-1 (1,00)	Anglais 1 Formation commune 604-100-MQ, 101-MQ, 102-MQ ou 103-MQ 2-1-3 (2,00)	Mathématiques générales 1 201-725-SL 3-2-3 (2,66) (01T6, 01TB) PA : Math. 436	Chimie de l'environnement 1 202-725-SL 3-2-3 (2,66) (01T5) PA : Sc. Phys. 436	Anatomie et physiologie humaines 101-705-SL 3-2-2 (2,33) (01T8)	Exploration de la technique 260-123-SL 3-0-1 (1,33) (01T0)	Aménagements et procédés industriels 1 260-133-SL 2-1-2 (1,66) (01T2)			Session 1 Spécifique 21 heures 10,66 unités Générale 9 heures 5,33 unités
2	Français 2 Littérature et imaginaire 601-102-MQ 3-1-3 (2,33) PA : Français 1	Philosophie 1 Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3-1-3 (2,33)		Anglais 2 Propre au programme 604-XXX-SL 2-1-3 (2,00)	Physique générale 1 203-725-SL 3-2-3 (2,66) (01T6)	Techniques d'analyses environnementales 260-205-SL 3-2-2 (2,33) (01T9) PR : 202-725-SL	Mathématiques générales 2 201-735-SL 3-2-3 (2,66) (01TB, 01TE) PA : 201-725-SL		Rapports et communication 260-203-SL 1-2-1 (1,33) (01T3 et 01T4)			Session 2 Spécifique 18 heures 9 unités Générale 11 heures 6,66
3	Français 3 Littérature québécoise 601-103-MQ 3-1-4 (2,66) PA : Français 1 et 2	Philosophie 2 L'être humain 340-102-MQ 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1	Éducation physique 2 Activité physique 109-102-MQ 0-2-1 (1,00) PA : Educ. phys. 1		Physique générale 2 203-735-SL 3-2-3 (2,66) (01T6) PR : 203-725-SL	Chimie de l'environnement 2 202-735-SL 3-2-3 (2,66) (01T5) PR : 202-725-SL	Contaminants chimiques 1 260-313-SL 2-1-2 (1,66) (01TA)	Contaminants physiques 1 260-305-SL 3-2-3 (2,66) (01TB)	Aménagements et procédés industriels 2 260-323-SL 2-1-2 (1,66) (01T2) PR : 260-133-SL			Session 3 Spécifique 21 heures 11,33 unités Générale 9 heures 5,66 unités
4	Français propre au programme 601-GNC-SL 2-2-2 (2,00) PA : Français 1,2 et 3	Philosophie 3 Éthique : propre au programme 340-GNC-SL 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1 et 2		Complémentaire (2,00)	Gestion et législation 260-604-SL 3-1-1 (1,66) (01T1 et 01TK)	Analyse des eaux 260-424-SL 2-2-2 (2,00) (01TD) PR : 260-205-SL	Contaminants chimiques 2 260-414-SL 2-2-2 (2,00) (01TA)	Contaminants physiques 2 260-405-SL 3-2-2 (2,33) (01TB)	Matières résiduelles et dangereuses 260-423-SL 2-1-2 (1,66) (01T7 et 01TF)			Session 4 Spécifique 20 heures 9,66 unités Générale 10 heures 6 unités
5			Éducation physique 3 Int. de l'act. phys. à son mode de vie 109-103-MQ 1-1-1 (1,00) PA : Educ. phys. 1		Contaminants biologiques 260-554-SL 2-2-2 (2,00) (01TC)	Eau et environnement 1 260-523-SL 2-1-2 (1,66) (01TN) PR : 260-424-SL	Air et environnement 1 260-524-SL 2-2-2 (2,00) (01TE)	Analyse des postes de travail 260-544-SL 2-2-2 (2,00) (01TH) PR : 101-705-SL	Décontamination des sites 260-543-SL 2-1-2 (1,66) (01TF et 01TN)	Gestion de la SST 260-564-SL 2-2-2 (2,00) (01TL)	Techniques d'analyses 2 260-633-SL 1-2-1 (1,33) (01T9) PR : 260-205-SL	Session 5 Spécifique 25 heures 12,66 unités Générale 2 heures 1 unité
6				Complémentaire (2,00)	Contrôle des contaminants 260-644-SL 2-2-2 (2,00) (01TN)	Eau et environnement 2 260-623-SL 2-1-2 (1,66) (01TN) PR : 260-424-SL	Air et environnement 2 260-613-SL 2-1-2 (1,66) (01TE et 01TN) PR : 260-524-SL	Prévention, formation et information 260-634-SL 2-2-2 (2,00) (01TJ et 01TQ)	Entreprise et environnement 260-643-SL 2-1-2 (1,66) (01TM, 01TP et 01TR)	Intégration technique ESP 260-625-SL 2-1-2 (1,66) 0-5-3 (2,66) (01T3 et 01TG) PR : 260-414 et 260-405	Session 6 Spécifique 22 heures 11,66 unités Générale 3 heures 2 unités	

Total des heures : 2 565; total des unités : 91,66
 Dernière mise à jour : Septembre 2008

AVM : 2002; TVL : 2 – version 2 (automne 2005)

COMMENT LIRE LA GRILLE

2 Nombre d'heures de théorie
 2 Nombre d'heures de laboratoire
 2 Nombre d'heures de travail personnel

* Le nombre d'unités = le nombre total d'heures allouées à la théorie, au laboratoire et au travail personnel divisé par trois.

Exemple : 2+2+2 = 6 divisé par 3 = 2,00 unités

Contaminants chimiques 2

260-414-SL

2-2-2 (2,00)

(01TA)

PR : 260-313-SL

Titre du cours

Numéro de cours

Nombre d'unités *

Objectif

Cours préalable à l'inscription

Certaines informations sont nécessaires pour vous assurer de prendre les bonnes décisions concernant votre cheminement scolaire.

La grille de cours

La grille des cours décrit le cheminement que vous aurez à faire pour obtenir votre diplôme d'études collégiales. Les six sessions prévues comportent un certain nombre d'heures d'activités d'apprentissage (cours, laboratoires, stages, ...) par semaine que vous devrez réussir. Pour assurer un équilibre, le Collège a réparti le plus également possible ces heures entre les six sessions. La pondération du cours prévoit un certain nombre d'heures à consacrer au travail personnel (même si celles-ci ne sont pas comptées à titre d'activités d'apprentissage). Pour vous faire une idée de votre charge de travail par semaine, il suffit de les ajouter aux périodes de cours et de laboratoires auxquelles vous êtes inscrit.

Les préalables

Il est essentiel de réussir tous les cours auxquels vous êtes inscrit puisque les habiletés et les connaissances acquises sont souvent préalables aux cours qui suivent. La lecture de la grille vous renseignera sur les cours préalables que vous devez réussir avant de vous y inscrire. Il existe deux types de préalable : absolu (PA) ou relatif (PR). Un préalable absolu désigne un cours qui doit être réussi obligatoirement avant l'inscription au cours suivant. Un préalable relatif réfère à un cours qui doit avoir été complété avec une note supérieure à 50 %.

En général, l'échec à un cours préalable de la formation spécifique retarde votre cheminement d'un an puisque ces cours ne sont offerts qu'une fois l'an. Par contre, les cours de la formation générale sont offerts aux deux sessions.

Pour toutes ces raisons, il est important que vous considériez votre cheminement dans le programme en suivant l'ordre des sessions. Un cheminement par cours peut entraîner de mauvais choix et retarder votre progression. En effet, le Collège ne peut garantir la compatibilité à l'horaire de cours qui sont prévus à des sessions différentes dans un programme d'études. Il vous faut donc rattraper le plus rapidement possible le retard accumulé au cours de la session précédente, autant du côté de la formation générale que de celui de la formation spécifique.

Le choix de cours

Vous recevez à chaque session, via le système Omnivox, une proposition de choix de cours pour la session suivante. Vous devez étudier attentivement cette proposition en regard de vos résultats scolaires antérieurs et de ceux anticipés pour la session en cours. Votre choix de cours est de votre responsabilité. Vous pouvez avoir recours aux conseils de votre aide pédagogique individuel lorsque vous hésitez.

L'abandon d'un cours

L'abandon d'un cours après la date d'annulation entraîne automatiquement un échec. La note accumulée au moment de l'abandon apparaît au bulletin cumulatif ainsi que la mention échec.

Les échecs

Au cours de vos études, il se peut que vous échouiez un ou plusieurs cours. Pour le Collège, l'échec d'un cours est compréhensible, mais cette situation doit demeurer exceptionnelle. Il existe donc certains règlements qui encadrent l'échec.

Conditions particulières d'admission reliées au cheminement scolaire

Le Collège met en place un ensemble de mesures destinées à favoriser le cheminement et la réussite scolaires de ses étudiants. Par contre, tout étudiant qui échoue la moitié ou plus de ses cours à une session donnée ou qui échoue un même cours plus d'une fois se verra imposer des sanctions en vertu du nouveau Règlement intérieur relatif aux études et à la réussite scolaire qui sera adopté en juin 2010. Ce règlement sera disponible sur le site Web du Collège.

La sanction des études

Pour obtenir votre diplôme d'études collégiales, vous devez réussir tous les cours prévus au programme et en plus, passer avec succès une épreuve synthèse propre au programme et une épreuve uniforme en français.

L'épreuve synthèse

Le Règlement sur le régime des études collégiales prévoit que l'étudiant doit se soumettre à une épreuve synthèse propre au programme. La réussite de cette épreuve est nécessaire pour l'obtention du DEC depuis le 1^{er} janvier 1999.

Nous vous présentons le cadre général et les objectifs de l'épreuve synthèse de votre programme. Dans les premières semaines de cours, vous recevrez un document plus complet qui précisera le contenu et les modalités d'organisation de cette épreuve.

Le cadre général

- L'épreuve synthèse est rattachée au cours *Intégration technique* 260-625-SL, et la réussite de l'épreuve est nécessaire à la réussite du cours.
- L'épreuve synthèse atteste l'intégration d'apprentissages jugés essentiels dans l'ensemble du programme.

- Dans le cadre de cette épreuve, l'étudiant applique les savoirs acquis à une situation donnée. La réussite de cette épreuve témoigne de sa capacité à s'intégrer au marché du travail ou à poursuivre des études universitaires.
- L'épreuve est individuelle et elle est sanctionnée par la mention *Réussite* ou *Échec* au bulletin cumulatif.

Les objectifs

Lors de l'épreuve synthèse de votre programme, vous devrez être capable de :

- analyser une ou des situations problématiques en environnement ou en santé et sécurité au travail;
- choisir des solutions appropriées aux situations problématiques;
- démontrer la pertinence de vos solutions;
- faire un exposé oral sur sujet en lien avec votre activité professionnelle.

L'admissibilité

Pour s'inscrire au cours porteur de l'épreuve synthèse du programme (260-625-SL), vous devez avoir réussi les cours des cinq premières sessions, incluant les cours de la formation générale.

Toutefois, pour éviter de retarder indûment un étudiant dans son cheminement, nous permettrons qu'il accède au cours porteur de l'épreuve de son programme si, en plus des cours de la sixième session, il lui reste un maximum de quatre cours à compléter (un cours de formation spécifique non lié à la réalisation de l'épreuve synthèse, un cours de français, un cours de philosophie et un autre cours).

AUTRES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

En début d'année scolaire, le cégep de Saint-Laurent et l'Association étudiante vous remettent un agenda. En plus d'être un outil de planification qui peut s'avérer fort utile dans vos études, l'agenda contient une foule de renseignements sur les services offerts au Collège, sur les règles en vigueur ainsi que sur les nombreuses activités parascolaires susceptibles de vous intéresser.

En plus de votre agenda, vous pouvez consulter, à la bibliothèque ou sur le site Web du Collège, les divers règlements auxquels tout étudiant doit se conformer. Ces règles du jeu proviennent de deux sources, soit le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le cégep de Saint-Laurent.

Vous pouvez, entre autres, consulter :

- ✓ Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel
- ✓ Règlement sur le régime des études collégiales
- ✓ Règlement intérieur relatif aux études et à la réussite scolaire
- ✓ Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)
- ✓ Règlement intérieur relatif aux règles de vie collégiale.

FORMATION GÉNÉRALE

LE CHEMINEMENT EN LITTÉRATURE (LANGUE D'ENSEIGNEMENT)

En littérature, les devis ministériels imposent une séquence de quatre cours de 60 heures chacun, laquelle se divise en deux blocs.

Le premier bloc, la formation générale commune, est composé de trois cours. Axés spécifiquement sur la littérature française et québécoise, ces cours amènent l'étudiant à maîtriser trois compétences successives. La maîtrise de ces compétences le prépare à l'épreuve ministérielle de français qui consiste en la rédaction d'une dissertation critique de 900 mots portant sur des extraits d'œuvres littéraires. Cette épreuve est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Le deuxième bloc, la formation générale propre, compte un seul cours qui est le quatrième de la séquence. Il porte sur différents types de discours oraux et écrits. Il est offert en trois versions, GNC, GND et GNE, correspondant à trois grandes familles de programmes, donc à trois cours différents. Néanmoins, le Collège ne peut pas toujours respecter ces regroupements, et il arrive parfois que des étudiants

doivent suivre ce quatrième cours dans le cadre d'une famille autre que la leur.

Il est à noter que certains étudiants devront suivre un cours de mise à niveau en français. Ce cours leur permettra de répondre aux exigences d'entrée en lecture et en écriture au collégial. Il porte sur la structure de la phrase, le code orthographique, la structure du texte et la compréhension d'œuvres littéraires. Ce cours, d'une durée de trois heures par semaine, sera jumelé au premier cours de littérature de la séquence. Les unités rattachées au cours de mise à niveau ne sont toutefois pas prises en compte pour l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Les deux tableaux suivants présentent le contenu et les exigences spécifiques de chacun des cours. Chaque cours est préalable au suivant.

Formation générale commune en littérature

No du cours	101	102	103
Pondération	2-2-3	3-1-3	3-1-4
Énoncé de la compétence	Analyser des textes littéraires.	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.
Corpus	Littérature française du Moyen Âge au 19 ^e siècle inclusivement.	Littérature francophone du 20 ^e siècle.	Littérature québécoise des origines à 1979.
Genres	Récit, poésie et théâtre (deux genres).	Récit, poésie et théâtre (au moins deux).	Récit, poésie et théâtre (au moins deux).
Courants	Au moins deux courants littéraires.	Au moins deux courants littéraires.	Au moins deux tendances ou courants littéraires.
Lecture	Lire environ 600 pages : au moins deux œuvres marquantes et des extraits.	Lire environ 800 pages : au moins trois œuvres marquantes et des extraits.	Lire environ 800 pages : au moins trois œuvres marquantes et des extraits.
Rédaction	Rédiger une explication de texte de 700 mots.	Rédiger une dissertation explicative de 800 mots.	Rédiger une dissertation critique d'au moins 900 mots.
Grammaire (ajout départemental)	<ul style="list-style-type: none"> • Autocorrection ou • Nature ou fonction des mots. • Conjugaison et accord des verbes. • Participes passés : employés seuls, avec être et avec avoir. • Nature des propositions. • Ponctuation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Autocorrection ou • Accord de « même », « quelque », « tel » et « tout ». • Accord des participes passés des verbes pronominaux et suivis d'un infinitif. • Discours direct et discours indirect. • Nature et fonction des propositions. • Ponctuation. 	Le cours prépare à l'épreuve ministérielle de français.

Formation générale propre en littérature

No du cours	GNC	GND	GNE
Familles	Sciences et techniques physiques	Sciences et techniques humaines	Arts et lettres
Programmes	Sciences de la nature Soins infirmiers Génie mécanique Technologie de l'électronique Assainissement de l'eau Environnement, hygiène et sécurité au travail Architecture Bioécologie	Sciences humaines Techniques d'intervention en loisir	Arts plastiques Musique Danse Cinéma Art dramatique Lettres Langues
Particularités	On privilégie : • le discours informatif; • l'analyse de thèmes liés à la science; • l'étude d'œuvres qui favorisent une réflexion sur le lien entre la littérature et la réalité.	On privilégie : • le discours critique; • l'analyse de thèmes liés aux sciences humaines; l'étude d'œuvres qui favorisent une réflexion sur le lien entre la littérature et l'idéologie.	On privilégie : • le discours expressif; • l'analyse de thèmes liés aux arts et aux lettres; • l'étude d'œuvres qui favorisent une réflexion sur le processus de la création.
Compétence	Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.		
Corpus	Littérature québécoise de 1980 à nos jours.		
Exigences	Lire environ 800 pages. Faire au moins deux travaux écrits et un travail oral.		

LE CHEMINEMENT EN PHILOSOPHIE

En philosophie, les devis ministériels imposent une séquence de trois cours obligatoires. Comme en littérature, ces trois cours sont divisés en deux blocs. Le premier bloc, la formation générale commune, est composé de deux cours. Le premier cours (PHI 101) est une introduction à la philosophie et le deuxième (PHI 102) est une étude des grandes conceptions de l'être humain. Le deuxième bloc, la formation générale propre, est composé d'un cours : le cours d'éthique et politique (GN) qui permet à l'étudiant d'exercer sa pensée de façon critique et autonome sur un sujet d'actualité lié à son domaine d'études spécifique.

L'être humain a le pouvoir de se poser des questions. C'est ce qui lui a permis de créer des mythes, des religions, des sciences et des techniques (PHI 101). Cependant, à côté des questions pour lesquelles il est parvenu à trouver des réponses précises, il en existe d'autres plus fondamentales qui continuent d'alimenter sa recherche de sens : Que peut-il savoir? (PHI 101) D'où vient-il? Qui est-il? Pourquoi existe-t-il? (PHI 102) Comment doit-il se comporter aux niveaux individuel, social et politique? (PHI GN).

Ces questions sont des questions fondamentales. Les cours de philosophie servent de guide dans l'apprentissage de la réflexion critique et autonome. Ils ont pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Ils suscitent la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens et de vérité. En tant qu'êtres humains, nous jouissons à ce niveau d'un héritage précieux que notre civilisation développe et enrichit depuis plus de deux mille ans.

Les deux tableaux suivants présentent le contenu et les exigences spécifiques de chacun des cours. Chaque cours est préalable au suivant.

Formation générale commune en philosophie

No du cours	101	102
Pondération	3-1-3	3-0-3
Énoncé de la compétence	<i>Traiter d'une question philosophique.</i>	<i>Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.</i>
Époque principale étudiée	Antiquité grecque et romaine (Moyen Âge).	(Moyen Âge) Époque moderne (17 ^e et 18 ^e siècles) et contemporaine (19 ^e et 20 ^e siècles).
Thèmes principaux	Vérité et rationalité, théories de la connaissance, théories eudémonistes (bonheur), sagesse, réflexion-action, démocratie et justice, argumentation et sophistique, etc.	Le sujet humain, raison et passion, corps et esprit, liberté et déterminisme, avoir et être, vérité et apparence, individu et société, choix ou obligation, etc.
Corpus philosophique	Mythologie et cosmogonie, premiers penseurs rationnels (Présocratiques); les Sophistes, Socrate, Platon, Aristote, Écoles post-aristotéliennes (stoïcisme, scepticisme, épicurisme, etc.).	Rationalisme (Descartes), empirisme (Hume), théories politiques et état de nature (Rousseau, Hobbes), socialisme (Marx), nihilisme (Nietzsche), l'inconscient (Freud), existentialisme (Sartre), etc.
Méthodologie	Principes de logique formelle et informelle (logique discursive), structure de l'argumentation (identification de la thèse et des idées principales), concepts et définitions, erreurs d'argumentation (sophismes).	Retour sur les acquis du premier cours : logique informelle; thème, thèse et arguments; exercices méthodologiques sur le commentaire, la comparaison et la critique.
Travaux	Lectures, analyses de textes, résumés (synthèses), exercices de logique et exercices méthodologiques, rédaction de textes argumentatifs, discussions en classe (expression claire de la pensée et réfutation).	Lectures, analyses de textes, résumés (synthèses), exercices de rédaction de commentaires et de comparaison, exercices de réfutation, discussions en classe.
Épreuve finale	Texte argumentatif de 700 mots.	Commentaire critique ou comparaison critique de 800 mots (3 h en classe).

Formation générale propre en philosophie

No du cours	GNC	GND	GNE
Pondération	3-0-3		
Familles	Sciences et techniques physiques	Sciences et techniques humaines	Arts et lettres
Programmes	Sciences de la nature Soins infirmiers Génie mécanique Technologie de l'électronique Assainissement de l'eau Environnement, hygiène et sécurité au travail Architecture Bioécologie	Sciences humaines Techniques d'intervention en loisir	Arts plastiques Musique Danse Cinéma Art dramatique Lettres Langues
Particularités	Problématiques contemporaines associées aux sciences et techniques physiques : l'homme et la technique, contrôle des productions humaines (ordinateurs, robotique, clonage, etc.), environnement, la moralité de la science, etc.	Problématiques contemporaines associées aux sciences et techniques humaines : codes déontologiques, éthique médicale (euthanasie, clonage, avortement, suicide), liberté de culte, législation et droits de la personne, vivre avec soi et les autres, environnement, etc.	Problématiques contemporaines associées aux arts et lettres : censure, plagiat, droits d'auteurs, liberté du créateur, moralité, l'art et la société, marginalité, respect, etc.
Énoncé de la compétence	<i>Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.</i>		
Époque	Époque contemporaine (actualité).		
Corpus philosophique	Introduction aux grandes théories éthiques : déontologie (Kant); casuistique (Aristote); utilitarisme (Bentham et Mill) et aux théories politiques (Rousseau, Hobbes, Locke, Marx, Harendt, Rawls, Taylor, etc.). Ces théories sont encore utilisées aujourd'hui dans les comités d'éthique et dans les réflexions sociales et politiques et servent de repères.		
Méthodologie	Résolution de problèmes et réflexion actuelle, autonome et critique.		
Travaux	Études de cas, application aux champs d'études des étudiants. Lectures, analyses, résumés (synthèses), rédactions, discussions en classe et exposés, séminaires.		
Épreuve finale	Dissertation (étude de cas) de 900 mots (3 h en classe). Compétence visée : exercice autonome et critique de la pensée.		

LE CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE

L'enseignement de l'éducation physique au collégial vise le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

1. À travers la pratique de l'activité physique, l'étudiant est amené à prendre en charge sa santé. La formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances validés et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques porteuses de saines habitudes de vie.
2. Plus l'exercice physique est efficace, plus la propension à exercer une activité physique est élevée. La démarche d'apprentissage en éducation physique permet à l'étudiant d'améliorer ses aptitudes à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
3. Par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique de même que par la pratique raisonnable de l'activité physique, l'étudiant est amené à saisir les liens à l'oeuvre entre une activité physique efficace et la santé.
4. Par les plaisirs et le mieux-être ressentis dans les activités physiques, l'étudiant est incité à diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis en matière de santé et de saines habitudes de vie.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique correspondent à une séquence d'apprentissage. Au Collège, le premier est préalable aux deux suivants.

Le premier ensemble traite des rapports entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant expérimente une ou quelques activités physiques qu'il met en relation avec ses capacités, ses besoins, ses motivations, ses habitudes de vie et ses connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble a trait au processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, de conditionnement physique ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Les acquis des deux premiers ensembles sont appliqués, d'une part, à l'intérieur d'une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé et, d'autre part, à travers la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques sous la supervision du professeur. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant d'achever l'exécution de son programme personnel.

Formation en éducation physique

No du cours	Ensemble 1 (101)	Ensemble 2 (102)	Ensemble 3 (103)
Pondération	1-1-1	0-2-1	1-1-1
Énoncé de la compétence	<i>Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.</i>	<i>Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.</i>	<i>Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.</i>
Choix d'activités physiques	<ul style="list-style-type: none"> • Conditionnement physique et détente • Aquaforme • Badminton • Danse aérobic • Hockey • Musculation • Natation • Patinage • Volley-ball 	<ul style="list-style-type: none"> • Conditionnement physique et détente • Badminton • Flag-football • Hockey • Musculation • Natation • Patinage • Randonnée pédestre • Volley-ball 	<ul style="list-style-type: none"> • Natation • Conditionnement physique et détente • Badminton • Cyclotourisme • Danse aérobic • Hockey • Musculation • Patinage • Volley-ball

ÉDUCATION PHYSIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS

* Le Collège se réserve le droit d'annuler un cours d'éducation physique lors d'une session où il n'y aurait pas un nombre suffisant d'inscriptions.

ENSEMBLE 1 : SANTÉ ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé. Les cours de cet ensemble portent sur le rapport entre la condition physique, un mode de vie sain et actif et la santé. L'étudiant doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités d'adaptation à l'effort, ses besoins de changement ou de maintien de sa condition physique, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

L'étudiant peut sélectionner le cours de son choix, et ce, peu importe le (s) cours suivi (s) lors des autres ensembles.

Tous les cours sont mixtes, et leur pondération est de 1-1-1.

109-605-02

AQUAFORME
Séance de conditionnement physique aquatique sur musique. Ce cours comprend des exercices d'activation, d'aérobie, de flexibilité et de tonification musculaire. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs. Une séance de deux heures par semaine.

109-610-02

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE EN MILIEU AQUATIQUE

Séance de deux heures de conditionnement physique à la piscine. Ce cours comprend diverses activités (natation, conditionnement varié, aquaforme, aquajogging, waterpolo, etc.) qui favorisent une mise en forme générale ainsi qu'un survol des styles de nage suivants : crawl, brasse, dos crawlé. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs.

109-620-02

HOCKEY

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des différents gestes techniques (patinage, passes, tirs, contrôle de la rondelle, etc.) et des principaux éléments tactiques du hockey. L'étudiant doit fournir ses patins et son bâton. L'équipement complet est obligatoire et il peut être fourni par le Collège, mais en nombre limité. Ce cours s'adresse à ceux qui savent patiner. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-630-02

VOLLEY-BALL

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des gestes techniques et des éléments tactiques de base du volley-ball. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-640-02

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DÉTENTE

Une séance de deux heures par semaine. Ce cours comprend une partie de conditionnement physique (ex. : jogging, marche rapide, exercices de musculation et de flexibilité, sports et activités physiques) et une partie de détente (relaxation progressive, visualisation, respiration profonde et autres techniques de relaxation).

109-645-02

DANSE AÉROBIE
Ce cours permet d'expérimenter les concepts de base d'un entraînement aérobie et musculaire en tenant compte de sa propre condition physique et de sa santé. Les enchaînements de mouvements se font sur des musiques rythmées et ils sont adaptés pour chacun. Ce cours comportera des laboratoires d'expérimentation de différentes méthodes de danse aérobie (par exemple : danse aérobie classique, danse aérobie avec saut, danse aérobie avec steppe, aérobex.).

109-650-02

MUSCULATION

Deux séances d'une heure par semaine. Se familiariser avec l'entraînement en salle de musculation. Progression individuelle lors de l'expérimentation de quatre programmes d'entraînement de base. Évaluation de la condition physique.

109-670-02

BADMINTON

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des gestes techniques et des éléments tactiques de base du badminton. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs.

109-690-02

PATINAGE

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des différents gestes techniques du patinage avant et arrière : départ, arrêt, virage, croisement, pivot, etc. Ce cours s'adresse à ceux qui désirent s'initier au patinage. L'étudiant doit fournir ses patins.

109-695-02

SPORTS COLLECTIFS

Séance de deux heures par semaine. Apprentissage des fondamentaux (rôle du porteur de ballon, rôle du défenseur, construction d'une structure de jeu, etc.) applicables à la plupart des sports collectifs. Exemples de sports collectifs pratiqués : basketball, handball, hockey cosom, soccer, kinball, volleyball, etc.

ENSEMBLE 2 : EFFICACITÉ ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique. Les cours du second ensemble concernent le processus d'amélioration de l'efficacité dans la pratique d'une activité physique, par l'intermédiaire d'une démarche de planification et d'application par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs, expérimenter une démarche visant l'amélioration de ses habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes et interpréter les progrès réalisés.

L'étudiant peut sélectionner le cours de son choix, et ce, peu importe le (s) cours suivi (s) lors des autres ensembles.

Tous les cours sont mixtes et leur pondération est de 0-2-1.

109-705-02

(Cours offert à l'automne seulement)

FLAG-FOOTBALL
Deux séances de deux heures par semaine pendant une demi-session (août, septembre et octobre). Sport collectif où l'étudiant apprend à appliquer les stratégies du football canadien tout en limitant les risques de blessures au minimum puisqu'il se pratique sans aucun contact physique. Aucune expérience n'est requise autre que le désir de pratiquer un sport collectif en plein air.

109-710-02

NATATION

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement technique des styles suivants : crawl, brasse, dos crawlé. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs.

109-720-02

HOCKEY

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des différents gestes techniques (patinage, passes, tirs, contrôle de la rondelle, etc.) et des principaux éléments tactiques du hockey. L'étudiant doit fournir ses patins et son bâton. L'équipement complet est obligatoire et il peut être fourni par le Collège, mais en nombre limité. Ce cours s'adresse à ceux qui savent

patiner. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-730-02 VOLLEY-BALL
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des techniques et des tactiques de base du volley-ball afin d'avoir un niveau de jeu intéressant. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-740-02 CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DÉTENTE
Une séance de deux heures par semaine. Ce cours comprend une partie de conditionnement physique (ex. : jogging, marche rapide, exercices de musculation et de flexibilité, sports et activités physiques) et une partie de détente (relaxation progressive, visualisation, respiration profonde et autres techniques de relaxation).

109-750-02 MUSCULATION
Deux séances d'une heure par semaine. Apprendre les principes d'entraînement visant l'efficacité et la sécurité. Expérimenter la plupart des exercices accessibles avec l'équipement de la salle de musculation. Formuler des objectifs personnels. Élaborer un programme personnel d'entraînement. Progression individuelle où l'étudiant doit démontrer son efficacité à exécuter correctement les exercices et à appliquer la progression de la méthode d'entraînement choisie.

109-760-02 PLONGÉE SOUS-MARINE
Dix cours de trois heures et une possibilité de certification en eau naturelle par la suite (certification PADI qui implique des coûts supplémentaires). Cette certification en eau naturelle est nécessaire à ceux qui désireront plonger de façon autonome, mais non obligatoire à la réussite du cours. Notions étudiées : Principes de base de la plongée ; principes physiques des effets de la pression ambiante sur le corps et techniques de base reliées à une plongée sécuritaire. Coût : 55 \$ pour la location de l'équipement spécialisé (veste, détendeur, ceinture de poids, cylindres d'air comprimé). Les étudiants doivent savoir nager pour participer au cours.

109-770-02 BADMINTON
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des gestes techniques et des éléments tactiques de base du badminton. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs.

109-785-02 RANDONNÉE PÉDESTRE
Lorsque le cours se donne à la session d'automne
Cinq cours de trois heures précédant une randonnée de deux jours (samedi et dimanche) à la fin du mois de septembre. Notions étudiées : comment choisir

un parcours de randonnée, comment marcher efficacement en montagne, comment s'habiller pour la marche en montagne, comment sélectionner l'équipement pour la randonnée pédestre et le camping rustique, etc. L'étudiant doit posséder des bottes de marche, un sac à dos, une tente et un sac de couchage. Coût : 50 \$ à 60 \$ pour le transport en autobus, les frais de camping et le droit d'accès aux pistes de randonnée. Les étudiants doivent obtenir un résultat de trois paliers ou plus au test de course navette pour participer à ce cours.

Lorsque le cours se donne à la session d'hiver
Cinq cours de trois heures et une randonnée de deux jours (samedi et dimanche) à la fin du mois de février. Notions étudiées : les différentes tâches au campement, l'application des principes « Sans Traces », comment marcher efficacement en montagne selon différents types de condition extérieure, l'alimentation à privilégier en hiver et selon le type de déplacement, comment s'habiller lors d'une randonnée hivernale efficacement et à faible coût, comment sélectionner l'équipement pour ce type de randonnée et vivre une expérience agréable en camping rustique (diverses options vous seront proposées), etc. L'étudiant doit posséder des bottes de marche, un sac à dos de 35L ou plus et un sac de couchage adéquat (selon l'option de la nuitée choisie). Coût : 45 \$ pour le transport en autobus, les frais de camping et le droit d'accès aux pistes de randonnée. Ce prix n'inclut pas la location de certains équipements selon chaque individu ni la nourriture pour toute la fin de semaine. Ce coût supplémentaire variera d'un individu à l'autre et selon le choix des menus de son équipe. Les étudiants doivent obtenir un résultat de 3 paliers ou plus au test de course navette pour participer à ce cours.

109-790-02 PATINAGE
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des différents gestes du patinage avant et arrière : départ, arrêt, virage, croisement, pivot, etc. Ce cours s'adresse à ceux qui désirent s'initier au patinage. L'étudiant doit fournir ses patins.

ENSEMBLE 3 : AUTONOMIE ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé. Les cours du troisième ensemble visent à amener l'étudiant à intégrer à son mode de vie une activité physique de façon à en retirer les effets bénéfiques sur sa condition et sa santé, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. D'une part, pendant les heures-contact, l'étudiant applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique régulière et suffisante de l'activité physique, dans une perspective de santé, et par la planification, la réalisation et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques. D'autre part, l'étudiant a l'occasion de mettre en pratique et de valider ce programme sous la supervision de son professeur. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant de réaliser des travaux théoriques, d'améliorer son niveau de pratique de l'activité physique et d'acquies de saines habitudes de vie.

L'étudiant peut sélectionner le cours de son choix, et ce, peu importe le (s) cours suivi (s) lors des autres ensembles.

Tous les cours sont mixtes et leur pondération est de 1-1-1.

109-910-02 NATATION
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement technique des styles suivants : crawl, brasse, dos crawlé à l'aide d'un entraînement individuel et par équipe. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs.

109-920-02 HOCKEY
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des principaux gestes techniques (patinage, passes, tirs, contrôle de la rondelle, etc.) et des principaux éléments de jeu d'équipe du hockey. L'étudiant doit fournir ses patins et son bâton. L'équipement complet est obligatoire et il peut être fourni par le Collège, mais en nombre limité. Ce cours s'adresse à ceux qui

savent patiner. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-930-02 VOLLEY-BALL
Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des gestes techniques et des éléments tactiques de base du volley-ball afin d'avoir un niveau de jeu intéressant. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-940-02 (A-H) CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DÉTENTE
Une séance de deux heures par semaine. Ce cours comprend une partie de conditionnement physique (ex. : jogging, marche rapide, exercices de

musculature et de flexibilité, sports et activités physiques) et une partie de détente (relaxation progressive, visualisation, respiration profonde et autres techniques de relaxation).

109-945-02

DANSE AÉROBIE

Prise en charge de ses apprentissages dans une perspective d'amélioration et de perfectionnement de l'entraînement aérobic et musculaire sur de la musique rythmée. Ce cours comportera des laboratoires d'expérimentation de différentes méthodes d'entraînement en groupe (par exemple : danse aérobic classique, danse aérobic avec saut, danse aérobic avec steppe, aérobic) et sera directement lié à la création et à la planification d'une séance d'activité physique rythmée. L'étudiant sera amené à préparer et à réaliser une séance d'activités de groupe vers la fin de la session.

109-950-02

MUSCULATION

Deux séances d'une heure par semaine. Élaboration et application d'un programme personnel d'entraînement. Apprendre à gérer un programme personnel d'entraînement en salle de musculature. Réaliser des objectifs personnels selon ses besoins et ses intérêts dans une perspective de santé et d'efficacité.

109-970-02

BADMINTON

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des gestes techniques et des éléments tactiques de base du badminton. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs.

109-980-02

CYCLOTOURISME

(Cours offert à l'hiver seulement)

Randonnée cycliste en petits groupes. Notions de sécurité, de techniques de route, d'inspection mécanique, d'achat et d'entretien d'équipement. Élaboration et application d'un programme personnel d'entraînement durant les mois de février, mars et avril. Randonnée d'une journée (65 km) et une autre de deux jours (65 à 85 km par jour) au mois de mai. Séances théoriques de deux heures par semaine durant quatre semaines. L'étudiant doit fournir une bicyclette en bon état (10 vitesses minimum). Coût : 50 \$ pour l'hébergement et deux repas. Les étudiants doivent obtenir un résultat de 5 paliers ou plus au test de course navette pour participer à ce cours.

109-990-02

PATINAGE

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des différents gestes du patinage avant et arrière : départ, arrêt, virage, croisement, pivot, etc. Ce cours s'adresse à ceux qui désirent s'initier au patinage. L'étudiant doit fournir ses patins.

LE CHEMINEMENT EN ANGLAIS (LANGUE SECONDE)

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour but d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant devra acquérir des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants du collégial, les deux ensembles de cours en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux cours sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier cours demeurent implicites dans les standards du deuxième cours.

Le premier cours, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de

maîtrise de la langue anglaise. Il propose une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le deuxième cours, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant. Bien que les quatre éléments de la compétence soient enseignés, on porte une attention particulière aux habiletés langagières exigées des étudiants selon leur programme, c'est-à-dire qu'on y consacre plus de temps et d'activités et qu'on y accorde une plus grande valeur lors de l'évaluation.

Classement en anglais

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants du collégial, les deux ensembles de cours sont répartis selon quatre niveaux. Pour classer les nouveaux étudiants, le Collège utilise un système de **classement en deux étapes**, mis sur pied et géré par le Département de langues.

1. Lorsque l'étudiant se présente pour faire son choix de cours, il subit un premier test qui évalue principalement sa **compréhension**. Le résultat obtenu permet de l'orienter vers un niveau de cours.
2. Ce classement est toutefois provisoire et doit être confirmé par une seconde étape d'évaluation qui a lieu à la première semaine de la session. Au premier cours, le professeur organise des activités destinées à évaluer l'**expression orale** et l'**expression écrite** de ses étudiants. Suite à une appréciation globale des capacités d'un étudiant, il peut recommander son changement de niveau. L'étudiant doit alors se présenter au coordonnateur du département pour une dernière vérification et, s'il y a lieu, celui-ci informe le Collège du changement de niveau.

Il va sans dire que l'étudiant **doit être présent** à chacune des étapes de l'épreuve de classement et collaborer pour permettre une juste évaluation de ses capacités. En outre, il est essentiel que l'étudiant passe le test de façon honnête. En effet, tout reclassement ultérieur peut engendrer des retards dans le cheminement scolaire.

Formation en anglais langue seconde

		100	GNA
		Formation générale commune	Formation générale propre
Niveau 1	Énoncé de la compétence	<i>Comprendre et exprimer des messages simples en anglais</i>	<i>Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité, à partir de sujets familiers, concrets et pragmatiques : <ul style="list-style-type: none"> de dégager le sens d'un texte d'intérêt général d'environ 500 mots; de rédiger un court texte d'environ 200 mots; de dégager le sens d'un message oral simple d'au moins 3 minutes; de s'exprimer oralement pendant environ 2 minutes. 	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de dégager le sens d'un texte authentique d'environ 500 mots lié à son champ d'études; de rédiger un court texte d'environ 200 mots lié à son champ d'études; de dégager le sens d'un message oral simple d'environ 3 minutes; de s'exprimer oralement dans une communication intelligible d'environ 2 minutes liée à son champ d'études.
		101	GNS ou GNT
Niveau 2	Énoncé de la compétence	<i>Communiquer en anglais avec une certaine aisance.</i>	<i>Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève. [Répartition selon les programmes d'études]</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de dégager le sens d'un texte clair d'intérêt général d'environ 750 mots; de rédiger un texte clair et cohérent d'environ 300 mots sur un sujet familier; de dégager le sens d'un message oral authentique d'environ 5 minutes; de s'exprimer oralement dans une communication intelligible, structurée et cohérente d'environ 3 minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. 	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de dégager le sens d'un texte clair d'environ 750 mots lié à son champ d'études; de rédiger un texte clair et cohérent d'environ 300 mots lié à son champ d'études; de dégager le sens d'un message oral authentique d'environ 5 minutes; de s'exprimer oralement dans une communication intelligible, structurée et cohérente d'environ 3 minutes sur un sujet lié à son champ d'études.

		102	GPS ou GPT
Niveau 3	Énoncé de la compétence	<i>Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.</i>	<i>Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève. [Répartition selon les programmes d'études]</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de dégager les éléments pertinents d'un texte authentique d'environ 1000 mots à portée socioculturelle ou littéraire; de rédiger un texte clair, structuré et cohérent d'environ 400 mots sur une question à portée socioculturelle ou littéraire; de dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire d'environ 7 minutes; d'exprimer oralement un message clair et cohérent d'environ 5 minutes sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. 	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de dégager les éléments pertinents d'un texte authentique d'environ 1000 mots lié à son champ d'études; de produire des communications écrites d'environ 500 mots liées à son champ d'études, accessibles à un non-expert; de dégager le sens d'un message oral d'environ 7 minutes lié à son champ d'études; de produire un message oral de 5 à 8 minutes lié à son champ d'études.
		103	GPA
Niveau 4	Énoncé de la compétence	<i>Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.</i>	<i>Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de présenter oralement une analyse claire, cohérente et structurée d'au moins 6 minutes d'une production socioculturelle ou littéraire; de rédiger une analyse claire, cohérente et structurée d'au moins 600 mots d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle. 	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de communiquer un message de 6 à 9 minutes lié à son champ d'études et accessible à un non-expert; d'analyser des textes complexes d'au moins 1000 mots liés à son champ d'études; de rédiger un texte d'au moins 600 mots lié à son champ d'études et accessible à un non-expert; de transmettre un message à partir de sources en français.

LES COURS COMPLÉMENTAIRES

La formation menant au diplôme d'études collégiales comprend deux cours complémentaires totalisant 90 heures. Ces cours visent à mettre l'étudiant en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la formation spécifique de son programme d'études.

Les étudiants du programme Environnement, hygiène et sécurité au travail peuvent choisir parmi les cours suivants.

COURS COMPLÉMENTAIRES ♦ DESCRIPTIF DES COURS

* *Le Collège se réserve le droit d'annuler un cours complémentaire lors d'une session où il n'y aurait pas un nombre suffisant d'inscriptions.*

145-GPA-SL (A)

EXPLORATION DE LA NATURE

Le cours Exploration de la nature permet à l'étudiant de prendre contact avec la nature en appliquant la démarche scientifique. Il sera donc en mesure de mieux comprendre les liens d'interdépendance entre l'être humain et l'environnement naturel. En équipe avec ses pairs, il abordera la diversité des êtres vivants, leurs relations mutuelles et leurs relations avec les composants non vivants du milieu naturel. Il vivra une immersion en milieu naturel durant une fin de semaine et lors de quelques excursions et visites plus brèves dans le cadre de l'horaire normal de cours. À ces occasions il devra respecter des protocoles et utiliser des instruments de collecte de données. Il présentera, en équipe, ses résultats oralement et par écrit. L'ensemble du processus sera discuté et évalué en groupe à la fin des activités.

202-GPB-SL (H)

LA CHIMIE DANS NOTRE ASSIETTE

Ce cours complémentaire, accessible aux non-scientifiques, a pour but d'amener les étudiants à bien se nourrir et ainsi à demeurer en bonne santé. En ce sens, il complète les cours d'éducation physique qui sensibilisent déjà à l'importance de l'activité physique. Dans ce cours, les étudiants pourront acquérir des connaissances sur des sujets d'actualité reliés à l'alimentation, développer un sens critique et se forger une opinion éclairée sur les enjeux et les défis de l'alimentation au XXI^e siècle. Par le biais de la méthode scientifique, les étudiants feront des observations de phénomènes, se questionneront, poseront des hypothèses et effectueront des expériences impliquant des manipulations simples et amusantes à partir des aliments que l'on retrouve dans sa cuisine.

Un cours qui abordera des sujets tels que :

- Les carburants de notre organisme : lipides, glucides, protéines;
- Les gras *trans* et saturés, les oméga-3, les OGM, les antioxydants...;
- Les certifications BIO et équitables;
- Les édulcorants : sucré, sans sucre?
- Décoder les étiquettes des produits, les calories...;
- L'alcool (la fermentation, les levures, ...).

203-GPB-SL (A – H)

INTRODUCTION À L'ASTRONOMIE

Ce cours transportera les étudiants dans un séjour d'exploration de Mercure à Pluton, de la Voie lactée à Andromède, de la théorie du Big Bang aux trous noirs. Il visera à informer les étudiants, non seulement sur les bases fondamentales de l'astronomie, mais aussi sur les plus récentes découvertes de la cosmologie. Les différentes missions spatiales portant sur l'exploration de notre système solaire seront étudiées, ainsi que les projets futurs visant à la recherche de vie extraterrestre. De plus, ce cours qualitatif offrira aux étudiants l'opportunité d'apprendre et de débattre sur la place de l'humain dans l'univers, lors d'une étude de l'astrobiologie et de l'évolution de la vie sur la terre.

243-GPB-SL (A – H)

LES TECHNOLOGIES D'AUJOURD'HUI, CELLES DE DEMAIN ET LEURS ENJEUX

Ce cours permettra de comprendre les enjeux de la technologie d'aujourd'hui et de demain, afin de prendre des décisions plus éclairées et responsables, tant

individuellement (comme consommateur) que collectivement (comme citoyen). Y seront présentés :

- 1- les bases des systèmes d'énergie;
- 2- les grands systèmes de télécommunications;
- 3- les technologies de l'information, l'évolution probable de la domotique et de la robotique;
- 4- les fondements technologiques et l'évolution de la nanotechnologie;
- 5- l'interdépendance des diverses technologies avec la science, l'économie et la société.

340-GPC-SL (A)

LA PHILOSOPHIE DE L'ENVIRONNEMENT

Le progrès scientifique et technologique, joint à l'industrialisation ont bouleversé et métamorphosé radicalement l'environnement, et ce, au point que plusieurs s'inquiètent aujourd'hui pour l'avenir de l'espèce humaine et de la nature en général. Le but de ce cours consistera, dans un premier temps, à comprendre comment la relation de l'homme avec la nature s'est sensiblement modifiée depuis l'époque Moderne et comment cette modification permet d'expliquer, en partie, les problèmes que le surdéveloppement a occasionnés dans notre environnement. Dans un deuxième temps, après avoir analysé l'idéologie sous-jacente à la science et à la technologie, nous nous interrogerons sur la responsabilité que nous avons envers les êtres non humains de même qu'envers les futures générations. Enfin, après avoir identifié certains problèmes environnementaux actuels, nous réfléchirons sur les enjeux qu'ils suscitent et les solutions possibles que l'on pourrait y apporter en se référant principalement à deux courants philosophiques importants, le courant environnementaliste en général et celui de l'écologie profonde qui exige un dépassement de la perspective anthropocentriste et humaniste.

340-GPD-SL (H)

PHILOSOPHIE DE L'ART

Ce cours a pour but d'initier une réflexion sur l'art et sur les arts qui met l'accent sur les principaux problèmes qui relèvent de la production artistique contemporaine, tels que la commercialisation de l'art et l'apparition de l'art de masse, son uniformisation et sa reproductibilité technique, son émancipation par rapport à toute règle, son impact politique et social, le scepticisme et l'incompréhension qu'elle génère dans le public, etc. Une introduction aux principales théories philosophiques sur l'art qui ont marqué la pensée occidentale permettra de mieux vous situer face à ces questions ainsi qu'à cerner l'originalité de la production artistique contemporaine.

350-GPA-03 (H)

PSYCHOLOGIE DE LA SANTÉ MENTALE

Ce cours visera à situer l'apport particulier de la psychologie concernant la santé mentale, en tant qu'enjeu contemporain, en proposant des théories et des modèles explicatifs au sujet de divers aspects de la santé mentale. Il permettra d'identifier des critères de santé mentale, de circonscrire des conditions favorables à son expression, d'évaluer des obstacles à la santé mentale et de décrire les modes d'intervention utilisés en psychologie pratique.

350-GPB-03 (A)

PSYCHOLOGIE DE LA SEXUALITÉ

Ce cours permettra d'expliquer les divers aspects de la dimension sexuelle de la vie humaine : la compréhension du développement de la psychologie; les bases

biologiques du comportement sexuel; le comportement sexuel; les troubles des fonctions sexuelles; le développement sexuel humain; l'identité psychosociale; l'orientation sexuelle; l'exploitation commerciale de la sexualité; les lois aux États-Unis, en Europe et au Canada; l'identité masculine et féminine; les relations sexuelles et l'amour.

360-GPD-SL (H)

AMÉRIQUE, ENJEUX ET DÉBATS

Ce cours permettra de comprendre la société nord-américaine dans une perspective globale et à l'analyser selon les diverses sciences humaines (anthropologie, économie, histoire, géographie, psychologie, sciences politiques et sociologie). L'approche sera chronologique et/ou thématique. En partant de problèmes de criminalité, en passant par les différents systèmes politiques existants et les diversités religieuses, la société nord-américaine, qui comprend le Mexique, les États-Unis, le Canada et le Québec, sera analysée afin d'être mieux comprise par les étudiants.

360-GPE-SL (A)

MONTRÉAL UNDERGROUND ET MÉCONNU

Par l'originalité des thèmes et la pédagogie vivante du cours, les étudiants reconnaissent rapidement l'apport des sciences humaines dans la compréhension de phénomènes urbains et sociaux tantôt cachés, tantôt méconnus. En tenant constamment en éveil leur curiosité et par le contact le plus direct possible avec des réalités souvent occultées, ils s'ouvrent à la diversité de la vie montréalaise. Le cours s'intéresse à la marginalité de certains styles de vie adoptés volontairement ou non par une part de la population montréalaise. Il aborde des phénomènes dont les étudiants connaissent l'existence, sans nécessairement en comprendre la complexité.

Exemples de thématiques pouvant être abordées :

- *Graffiti et poésie urbaine : l'expression de la marge*
- *Art visuel underground; de la rue au musée*
- *Des nomades anonymes : l'itinérance à Montréal*
- *Religions et lieux de culte : de l'église à la mosquée*
- *D'un quartier à l'autre : de la pauvreté à la richesse*
- *Transport et écologie urbaine : métro, boulot, dodo*

360-GPF-SL (A)

ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Le cours Actualité internationale favorise l'exercice d'un regard informé, critique et nuancé sur les phénomènes internationaux. En misant sur l'apport de plusieurs disciplines et théories en sciences humaines, sur la confrontation des points de vue et sur l'examen des différents traitements médiatiques d'une même réalité, le cours permet d'aborder avec une certaine rigueur et une certaine profondeur toute la complexité des enjeux liés à l'actualité internationale.

510-GPA-03 (H)

INITIATION AU DESSIN

Dans ce cours, l'étudiant devra réaliser une production graphique par l'utilisation de procédés simples de dessin. Pour cela il y aura :

- 1- identification des différents types et différentes approches du dessin (observation, mémorisation et imagination; approche linéaire, de plans ou de valeurs) et utilisation des principaux éléments de la langue plastique;
- 2- expérimentation des divers éléments du dessin: le point, la ligne, la masse, les valeurs, les textures, le modelé, la perspective;
- 3- application des règles élémentaires de la composition : les approches et les modes d'organisation d'une image.

510-GPC-SL (A)

INITIATION À LA PEINTURE

Le cours complémentaire intitulé Initiation à la peinture s'adresse à tous les étudiants intéressés par les techniques de peinture. À partir d'exercices pratiques et progressifs, l'étudiant développera une compréhension du langage chromatique et de son incidence sur son environnement. Il acquerra une habileté dans les divers procédés picturaux et, à partir d'une terminologie appropriée, il saura porter un regard critique sur son travail ainsi que sur celui des autres.

530-GPK-SL (A)

CINÉMA HOLLYWOODIEN

Le cours proposé correspond à la culture des étudiants : ils aiment le cinéma américain, et c'est souvent le seul qu'ils connaissent. L'objectif de ce cours est de leur expliquer la mécanique du cinéma de consommation courante (et ses limites). Les étudiants intégreront certains apprentissages comme la structure des récits et les fonctions des personnages pour mieux comprendre ce que propose le cinéma de divertissement. Ils apprendront à devenir critiques face à la mise en scène spectaculaire des films hollywoodiens.

530-GPM-SL (H)

CINÉMA DE LA RÉALITÉ

Le cinéma de la réalité devrait concerner tous les étudiants, dans la mesure où il vise à leur faire prendre conscience qu'il y a autant de mise en scène (ou de manipulation) dans le documentaire et le reportage que dans le cinéma de fiction. Ce cours en communication permettra de distinguer l'information, l'éditorial ou la propagande, et surtout de comprendre le processus du constat, de l'analyse et de l'intervention. Bref, l'étudiant dégage les types de mise en scène pour mieux cerner les types de discours.

550-GPA-03 (A – H)

INSTRUMENT PIANO

Dans ce cours, l'étudiant apprendra à jouer du piano. Il apprendra à lire la musique : les accords, les mélodies et les rythmes. Il sera capable à la fin du cours de jouer en solo ou en duo une pièce classique, populaire, blues ou jazz. Ce cours permet de développer l'oreille, le sens rythmique et la coordination. Par des auditions dirigées, l'étudiant saura reconnaître des procédés de composition simples et les compositeurs les plus importants.

560-GPL-SL (A)

THÉÂTRE

Ce cours permettra à l'étudiant de réaliser une représentation théâtrale, dans un contexte de création ou d'interprétation, à partir des éléments de base du langage et des techniques propres au théâtre. Il devra d'abord reconnaître les principaux modes du théâtre et identifier ses particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres. Des exercices en atelier lui permettront de se familiariser avec la notion de « présence » de l'acteur, avec le corps et la voix comme outils d'expression, ainsi qu'avec la mise en application des notions de jeu, le développement de l'écoute, le rapport au texte, la construction d'un personnage, l'initiation à la mise en place, etc. Le dernier tiers de la session permettra à l'étudiant de mettre à profit les notions expérimentées en atelier, dans la production d'une représentation théâtrale.

560-GPM-SL (H)

INITIATION PRATIQUE AU BALLET CONTEMPORAIN

Ce cours permettra à l'étudiant de réaliser une production artistique en danse. Il identifiera les particularités du ballet : son histoire, son vocabulaire, ainsi que les notions techniques reliées à sa pratique. Il utilisera ensuite le médium :

- 1- utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage : exercices pratiques contenant des éléments techniques à la barre et au centre, enchaînements dansés au centre, déplacements divers;
- 2- application adéquate des techniques artistiques : mise en pratique de l'attitude et la discipline exigées par le style d'entraînement en ballet;
- 3- respect des exigences du mode de production : étude et répétition de chorégraphies variées.

601-GPL-SL (H)

ATELIER DE CRÉATION LITTÉRAIRE

La compétence de ce cours consiste, selon son énoncé ministériel, à « réaliser une production artistique ». Plus précisément, il s'agit d'écrire des textes de fiction devant appartenir aux différents genres littéraires que constituent le récit, la poésie ou le théâtre. Ce cours se distingue donc grandement des cours de français de la formation générale, dans la mesure où ceux-ci exigent essentiellement des étudiants qu'ils acquièrent et maîtrisent des habiletés langagières de nature analytique. En leur demandant de pratiquer l'écriture de fiction, ce cours permet donc aux étudiants d'aborder un type d'écriture qu'ils ne voient pas ou à peu près pas dans les cours de formation générale. En outre, ce cours ne comporte aucune lecture obligatoire d'œuvre littéraire, ce qui tranche tout à fait par rapport aux cours de la formation générale qui sont organisés en fonction de la lecture obligatoire d'œuvres des littératures française et québécoise. Enfin, ce cours de création littéraire offre aux étudiants la chance de développer, tout en améliorant la maîtrise de la langue écrite, un imaginaire

qui, n'étant plus celui d'écrivains spécifiques, est le fruit d'un travail qui leur est propre.

607-GNA-03 (A – H)

ESPAGNOL 1

Communiquer dans la langue espagnole de façon restreinte. Ce cours s'adresse aux étudiants débutants en espagnol et il est axé sur l'acquisition des structures de base : l'audition et la compréhension, l'expression orale, l'initiation à la lecture et l'introduction à l'expression écrite. Il s'agit de communiquer dans la langue espagnole de façon restreinte, c'est-à-dire de saisir le sens de messages oraux et lus, d'exprimer oralement des messages simples et de rédiger de courts textes sur des sujets donnés.

607-GNB-03 (A – H)

ESPAGNOL 2

Communiquer dans la langue espagnole sur des sujets familiers. Ce cours s'adresse aux étudiants qui ont déjà une certaine connaissance de la langue espagnole et il est axé sur la continuation de l'acquisition des structures de base et sur leur approfondissement. Il s'agit de saisir le sens de messages entendus et lus, d'exprimer oralement des messages de base et d'écrire des textes sur des sujets donnés avec des phrases de complexité moyenne.

607-GPA-03 (A)

ESPAGNOL 3

Communiquer avec une certaine aisance dans la langue espagnole. Ce cours s'adresse à l'étudiant qui a atteint un niveau intermédiaire. Il lui permet d'approfondir ses connaissances de la langue. Il s'agit de comprendre des messages entendus et lus, d'exprimer oralement des messages variés et d'écrire des textes sur des sujets donnés.

609-GNA-03 (A – H)

ALLEMAND 1

Communiquer dans la langue allemande de façon restreinte. Dans ce cours basé sur une approche communicative, l'étudiant débutant apprend les structures et le vocabulaire de base de la langue pour arriver à comprendre et à s'exprimer de façon restreinte dans des situations de la vie courante.

616-GNA-SL

ARABE 1

Le but de ce cours est d'initier l'étudiant débutant à l'expression orale en arabe et à le familiariser avec certains aspects des pays arabophones. À la fin de ce cours, l'étudiant devra être capable de s'exprimer oralement en arabe dans un nombre limité de situations de la vie courante. Cela se fera par l'initiation à la prononciation, à la représentation écrite, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base.

616-GNB-SL

ARABE 2

Ce cours a pour but d'amener l'étudiant capable de s'exprimer oralement en arabe de façon limitée, dans un certain nombre de situations de la vie courante, à améliorer ses connaissances en arabe et ses notions culturelles des pays arabophones afin de pouvoir communiquer plus efficacement dans les domaines d'intérêt personnel.